

FRATERNITE MISSIONNAIRE MONDIALE

**Déclaration d'engagement sur la**

**Consultation et Coopération entre les membres de la Fraternité Missionnaire Mondiale**

Deuxième ébauche

En tant que membres de la Fraternité Missionnaire Mondiale, nous nous sommes prononcés en faveur de la Déclaration de Principes de la GMF qui comporte le point suivant :

"Les organismes anabaptistes-mennonites de mission veulent se consulter et coopérer les uns avec les autres afin d'accroître la capacité, la responsabilité mutuelle, la collaboration, la gestion des ressources pour la mission multiculturelle."

En tant que membres de la GMF, nous nous engageons à poursuivre cet objectif de consultation et de coopération au sein de la GMF et dans les fraternités missionnaires régionales, ainsi que dans le cadre d'autres forums anabaptistes ou contacts bilatéraux.

Pour les nouveaux projets de mission, nous nous engageons en tant que membres de la GMF à

- nous informer sur les activités et projets de mission d'autres églises, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'organismes anabaptistes déjà présents dans la région ou le lieu même où nous souhaitons nous implanter ;
- informer de nos projets les organismes anabaptistes qui sont déjà engagés ou implantés dans la région où le lieu même où nous souhaitons nous implanter, avant d'engager du personnel ou autres ressources ;
- informer dès que possible la Fraternité Missionnaire Régionale ou le groupe continental de la GMF de nos projets ;
- être ouverts aux informations et conseils d'autres organismes anabaptistes engagés ou implantés dans la région où le lieu même ;
- chercher des réponses rapides et satisfaisantes pour tous les partis, là où des tensions causées par des différends relatifs aux objectifs, stratégies ou conflits de personnes pourraient survenir.

Lorsqu'un organisme anabaptiste lance un nouveau projet de mission dans un lieu proche de nos propres activités missionnaires, les membres de la GMF s'engagent à :

- accueillir favorablement l'intérêt d'autres groupes anabaptistes missionnaires qui souhaitent commencer un nouveau projet dans la région où le lieu où nous sommes implantés ;
- informer et conseiller les organismes anabaptistes qui commencent un projet de mission dans la région ou le lieu où nous sommes implantés ;
- chercher des réponses rapides et satisfaisantes pour tous les partis, là où des tensions causées par des différends relatifs aux objectifs, stratégies ou conflits de personnes pourraient survenir.

*Version révisée qui tient compte des suggestions du Comité de Planification de la GMF.*

*13 août 2005*